



PRÉFET DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 16 décembre 2022

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL : LE PRÉFET PREND DES MESURES PRÉVENTIVES

Compte tenu des incidents survenus à Lyon, mercredi 14 décembre, à l'occasion de la demi-finale de la Coupe du Monde de football, le Préfet du Rhône renouvelle les mesures destinées à **encadrer et sécuriser les rassemblements spontanés sur la voie publique**, les 17 et 18 décembre 2022.

De 17h45 à minuit, dans l'ensemble du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, seront interdits :

- la consommation en réunion de boissons alcoolisées sur la voie publique, en dehors des lieux réservés à cet effet ;
- la vente d'alcool à emporter ;
- la détention et l'usage de feux d'artifice, fusées et pétards de catégories F2, F3 et T1 sur la voie publique ;
- la détention ou le transport de carburant en récipient portable.

À partir de 16h00, plusieurs voies seront coupées à la circulation des véhicules, à Lyon, notamment dans les quartiers de la place Bellecour et de la Guillotière. Le Préfet du Rhône appelle donc les automobilistes à éviter d'emprunter ces axes routiers et ces secteurs du centre-ville. *Voir cartographie en annexe du communiqué de presse.*

Enfin, le Préfet appelle au sens des responsabilités individuelles pour que les festivités liées au match se déroulent dans le respect de l'ordre public et des valeurs du sport.

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr
Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème
En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69